

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 50127 Numéro SIREN : 433 136 843 Nom ou dénomination : ATELIER DE L'ANCIENNE

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2021 sous le numéro de dépôt 1529

SASU ATELIER DE L'ANCIENNE
AU CAPITAL SOCIAL DE 9 000 EUROS
33 RUE DU MOULIN
51310 LA NOUE
SIRET N° 433 136 843 00029

TABLEAU DES AFFECTATIONS

DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

Montants précédés du signe (-)
Lorsqu'il s'agit de montants négatifs.

ORIGINE

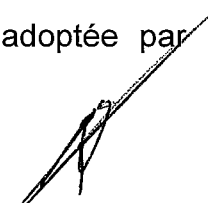
1- Report à nouveau antérieur
2- Résultat de l'exercice(- 8 295) euros
3- Prélèvement sur les réserves
TOTAL(- 8 295) euros

PROPOSITIONS ET AFFECTATIONS DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE

4- Affectation aux réserves :
 . Réserves légales
 . Réserves spéciales des plus values à long terme
 . Réserves facultatives(- 8 295) euros
5- Dividendes
6- Autres répartitions
7- Report à Nouveau
TOTAL(-8 295) euros

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

L'affectation du résultat proposée par la présidence a été adoptée par l'assemblée.



Désignation de l'entreprise		SASU ATELIER DE L'ANCIENNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		33 rue DU MOULIN 51310 LA NOUE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 3 3 1 3 6 8 4 3 0 0 0 2 9		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		30/09/2020	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	1 524	AI		1 524
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	5 593	AQ	5 593	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	57 234	AS	55 703	1 530
		Autres immobilisations corporelles	AT	27 667	AU	23 547	4 119
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	2 130	BI		2 130
	TOTAL (II)			BJ	94 150	BK	84 845
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	4 447	BU		4 447
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 500	BW		1 500
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9 110	BY		9 110
		Autres créances (3)	BZ	573	CA		573
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 18 491	CD	18 491	CE		18 491
Disponibilités		CF	5 958	CG		5 958	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	276	CI		276	
	TOTAL (III)	CJ	40 358	CK		40 358	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	134 509	1A	84 845	49 663	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		1 524	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Certifié conforme

* Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU ATELIER DE L'ANCIENNE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 000)			DA	9 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	900	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	20 172	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(8 295)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	21 776	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	17 736	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	5 000	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 312	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 837	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	27 886		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	49 663		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	22 886	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIER DE L'ANCIENNE							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	25 984	FB		FC	25 984	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	35 192	FH		FI	35 192	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	61 177	FK		FL	61 177	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	100	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	61 278
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	23 918	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	3 402	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	33 474	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	423	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ	5 321	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 396
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	68 937
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 658)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	636	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	636	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(636)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(8 295)	

Désignation de l'entreprise		SASU ATELIER DE L'ANCIENNE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	61 278
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	69 574
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	(8 295)
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	9 056
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ATELIER DE L'ANCIENNE

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9	
		TOTAL II				KD	1 524	KE		KF	
		Terrains				KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	5 593	KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	57 973	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	15 027	KW		KX	
		Matériel de transport*				KY	6 160	KZ		LA	4 303
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 176	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	86 931	LO		LP	4 303
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	2 130	IU		IV		
TOTAL IV					LQ	2 130	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	90 586	ØH		ØJ	4 303

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
			par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	1 524	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	5 593	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	739	MK	57 234	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	15 027	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	10 463	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	2 176	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	739	NH	90 496	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2 130	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	2 130	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	739	ØL	94 150	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 30/09/2020

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIER DE L'ANCIENNE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 – col. 2] – col. 5 (5)]]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SASU ATELIER DE L'ANCIENNE</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH				
Terrains		PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	5 593	PW		PX		PY	5 593			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	54 405	QA	1 406	QB	108	QC	55 703			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	15 027	QE		QF		QG	15 027			
	Matériel de transport	QH	5 353	QI	990	QJ		QK	6 343			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 176	QM		QN		QO	2 176			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT				
TOTAL III		QU	82 557	QV	2 396	QW	108	QX	84 845			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	82 557	ØP	2 396	ØQ	108	ØR	84 845			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM				NO			
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP				SR		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU ATELIER DE L'ANCIENNENéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
Provisions pour dépréciation	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD			
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE		UF					
	– financières		UG		UH					
	– exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIER DE L'ANCIENNE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	2 130	UV		UW	2 130		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	9 110		9 110				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	573		573				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	276		276				
	TOTAUX			VT	12 090	VU	9 960	VV	2 130		
	RENVIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 312		3 312						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 519		1 519					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	318		318					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	17 736		17 736						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	22 886	VZ	22 886						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIER DE L'ANCIENNE										Néant ☐		Exercice N, clos le : 30/09/2020		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						WE		XE		
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)						WG				
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))						RB				
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)						XX				
		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*						XZ				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)													
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option													
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)													
	Amendes et pénalités													
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme								WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions								WO			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
TOTAL I										WR				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS 8 295		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV			
			- imposées au taux de 0 %								WH			
			- imposées au taux de 19 %								WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										2A		XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
	Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
Majoration d'amortissement*										XD				
Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexties)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)		L5			XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA					
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC					
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	223		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH			XG			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD						
						Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 8 295		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										bénéfice (I moins II) XI déficit (II moins I)		XJ 8 295		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		XO 8 295		

(10)

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ATELIER DE L'ANCIENNE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	19 041	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	19 041	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	8 296	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	27 337	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis AL 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis AL 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SASU ATELIER DE L'ANCIENNE</u>										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserve légale	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(18 183)		— Autres réserves	ZD		(18 183)				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE						
					Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF	(18 183)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG						
										TOTAL II	ZH	(18 183)
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	Exercice N :											
	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)											
	— Engagements de crédit-bail immobilier											
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	— Effets portés à l'escompte et non échus											
	— Sous-traitance											
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)											
	— Personnel extérieur à l'entreprise											
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)											
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE											
	IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052												
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée											
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											
DIVERS	— Montant brut des salaires *											
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP — Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0											
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies RH											
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA Plus-values à 15% JK Plus-values à 0% JL											
	Plus-values à 19% JM Imputations JC											
	Groupe : résultat d'ensemble. JD Plus-values à 15% JN Plus-values à 0% JO											
	Plus-values à 19% JP Imputations JF											
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIER DE L'ANCIENNE

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
		①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	FACT C2G 01/03/2019	739		108		630
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1	(630)	(630)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		(630)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIER DE L'ANCIENNE

Néant ☒ *Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 % ^②.^① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétésGains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ^① *.^② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenuGains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ^① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ^①	Moins-values à 12,8 % ^②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ^③	Solde des moins-values à 12,8 % ^④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ^①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ^⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ^⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ^②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ^③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ^④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ^⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIER DE L'ANCIENNE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU ATELIER DE L'ANCIENNE

Néant ☒

Exercice ouvert le : 01/10/2019 et clos le : 30/09/2020 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
-----------------------------	-----------------------------	----	--

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
---	----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

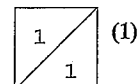
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

N° SIRET

4 3 3 1 3 6 8 4 3 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU ATELIER DE L'ANCIENNE

ADRESSE (voie) 33 rue DU MOULIN

CODE POSTAL 51310

VILLE LA NOUE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	90

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique DARQUET Prénom(s) PHILIPPE
 Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 90
 Naissance : Date 26/10/1964 N° Département 93 Commune MONTREUIL Pays FRANCE
 Adresse : N° 33 Voie rue du Moulin
 Code Postal 51310 Commune LA NOUE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2020

N° SIRET

4 3 3 1 3 6 8 4 3 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU ATELIER DE L'ANCIENNE

ADRESSE (voie) 33 rue DU MOULIN

CODE POSTAL 51310

VILLE LA NOUE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 594	5 594		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 235	55 704	1 531	3 568
Autres immobilisations corporelles	27 668	23 548	4 120	807
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 130		2 130	2 130
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	94 151	84 846	9 305	8 029
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 448		4 448	7 850
Avances et acomptes versés sur commandes	1 500		1 500	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 110		9 110	12 652
Autres créances	574		574	2 647
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	18 492		18 492	15 496
Disponibilités	5 958		5 958	3 409
Charges constatées d'avance (3)	277		277	277
TOTAL ACTIF CIRCULANT	40 358		40 358	42 330
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	134 509	84 846	49 663	50 359
(1) Dont droit au bail			1 524	1 524
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 000	9 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	900	900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 173	38 356
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-8 296	-18 183
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	21 777	30 073
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	17 737	8 466
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 000	5 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 312	4 368
Dettes fiscales et sociales	1 837	2 452
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	27 886	20 287
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	49 663	50 359
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	22 886	15 287
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
206000 - Droit au bail	1 524,49		1 524,49	1 524,49
	1 524,49		1 524,49	1 524,49
Immobilisations corporelles				
Constructions				
214500 - Agencements const s/ sol d'autr	5 593,90		5 593,90	5 593,90
281450 - Amortis. agencements constructi		5 593,90	-5 593,90	-5 593,90
	5 593,90	5 593,90		
Installations techniques, matériel et outillage				
215400 - Matériel industriel	51 914,29		51 914,29	52 653,29
215500 - Outillage industriel	5 320,41		5 320,41	5 320,41
281500 - Amortis. matériel et outillage		3 950,63	-3 950,63	-3 102,74
281540 - AMORT MATERIEL INDUSTRI		51 753,09	-51 753,09	-51 302,86
	57 234,70	55 703,72	1 530,98	3 568,10
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agencet, aménagt.di	15 027,27		15 027,27	15 027,27
218200 - Matériel de transport	10 463,81		10 463,81	6 160,06
218310 - Matériel informatique	2 176,77		2 176,77	2 176,77
281810 - Amortis. instal. gales, agencet. di		15 027,27	-15 027,27	-15 027,27
281820 - Amortis. matériel de transport		6 343,95	-6 343,95	-5 353,51
281831 - AMORT MATERIEL INFORMAT		2 176,77	-2 176,77	-2 176,77
	27 667,85	23 547,99	4 119,86	806,55
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	2 130,00		2 130,00	2 130,00
	2 130,00		2 130,00	2 130,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	94 150,94	84 845,61	9 305,33	8 029,14
Stocks				
Marchandises				
371000 - Marchandise (ou groupe) A	4 447,50		4 447,50	7 850,25
	4 447,50		4 447,50	7 850,25
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	9 110,23		9 110,23	12 651,60
	9 110,23		9 110,23	12 651,60
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444100 - ETAT IMPOTS/BENEFICES				858,00
				858,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445511 - TVA A DECAISSER	289,00		289,00	1 640,00
445660 - TVA DEDUCT/AUTRES BIENS	140,71		140,71	
445860 - TVA sur factures non parvenues	144,00		144,00	148,60
	573,71		573,71	1 788,60
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409110 - FOURNISSEURS-ACOMPTE/	1 500,00		1 500,00	
	1 500,00		1 500,00	
Valeurs mobilières de placement				
502000 - Actions propres	18 491,90		18 491,90	15 495,54
	18 491,90		18 491,90	15 495,54

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
Disponibilités				
512000 - Banque	5 851,99		5 851,99	3 297,05
530000 - Caisse	106,02		106,02	112,33
	5 958,01		5 958,01	3 409,38
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	276,73		276,73	276,73
	276,73		276,73	276,73
TOTAL ACTIF CIRCULANT	40 358,08		40 358,08	42 330,10
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	134 509,02	84 845,61	49 663,41	50 359,24

Bilan détaillé

	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	9 000,00	9 000,00
	9 000,00	9 000,00
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	900,00	900,00
	900,00	900,00
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	20 172,57	38 355,79
	20 172,57	38 355,79
Résultat de l'exercice	-8 295,59	-18 183,22
TOTAL CAPITAUX PROPRES	21 776,98	30 072,57
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455000 - Associés	17 736,90	8 465,89
	17 736,90	8 465,89
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
419110 - CLIENTS- ACOMPTES/COMMANDES	5 000,00	5 000,00
	5 000,00	5 000,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	2 448,20	3 476,74
408120 - FOURNISSEURS-FACT NON PARVENUES	864,00	891,60
	3 312,20	4 368,34
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445621 - TVA DEDUC./IMMO	0,45	0,20
445660 - TVA DEDUCT/AUTRES BIENS ET SERVICES		25,86
445710 - TVA collectée	1 518,88	2 108,38
	1 519,33	2 134,44
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
448600 - Etat - autres charges à payer	318,00	318,00
	318,00	318,00
Dettes fiscales et sociales	1 837,33	2 452,44
TOTAL DETTES	27 886,43	20 286,67
TOTAL PASSIF	49 663,41	50 359,24

Compte de résultat

	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	25 985	10 020
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	35 193	19 145
Chiffre d'affaires net	61 178	29 165
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	101	31
Total I	61 278	29 196
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	23 918	14 469
Variations de stock	3 403	-2 917
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	33 475	27 611
Impôts, taxes et versements assimilés	423	383
Salaires et traitements		
Charges sociales	5 322	3 579
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 397	2 694
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	68 937	45 820
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-7 659	-16 624
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	637	1 560
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	637	1 560
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-637	-1 560
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-8 296	-18 183

Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	61 278	29 196
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	69 574	47 379
BENEFICE OU PERTE	-8 296	-18 183
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	9 057	9 057
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	%	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
707000 - Ventes de marchandises	25 984,98	42,47	10 020,38	34,36	15 964,60	159,32
	25 984,98	42,47	10 020,38	34,36	15 964,60	159,32
Production vendue						
706000 - Prestations de services	35 192,67	57,53	18 885,98	64,75	16 306,69	86,34
708300 - Locations			150,00	0,51	-150,00	-100,00
708500 - Ports et frais facturés			109,03	0,37	-109,03	-100,00
	35 192,67	57,53	19 145,01	65,64	16 047,66	83,82
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	100,83	0,16	30,75	0,11	70,08	227,90
	100,83	0,16	30,75	0,11	70,08	227,90
Total	61 278,48	100,16	29 196,14	100,11	32 082,34	109,89
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
607000 - Achats de marchandises	23 918,08	39,10	14 031,32	48,11	9 886,76	70,46
607010 - ACHATS M/SES EXPORT			437,75	1,50	-437,75	-100,00
	23 918,08	39,10	14 469,07	49,61	9 449,01	65,30
Variation de stock (m/ses)						
603700 - Variat. stocks marchandises	3 402,75	5,56	-2 917,15	-10,00	6 319,90	-216,65
	3 402,75	5,56	-2 917,15	-10,00	6 319,90	-216,65
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
606110 - Fournitures électricité	1 562,60	2,55	1 622,60	5,56	-60,00	-3,70
606140 - Fournitures carburant	222,01	0,36	197,26	0,68	24,75	12,55
606150 - Fournitures combustibles	986,60	1,61	395,83	1,36	590,77	149,25
606300 - Achats de petit équipement	1 021,13	1,67	459,92	1,58	561,21	122,02
606400 - Achats fournitures administrative	473,00	0,77	24,00	0,08	449,00	NS
611000 - Sous-traitance générale	9 080,67	14,84	4 964,60	17,02	4 116,07	82,91
612220 - Redevances crédit-bail mat. tran	9 056,64	14,80	9 056,64	31,05		
613200 - Locations immobilières			3 000,00	10,29	-3 000,00	-100,00
613510 - Locations de matériel technique	498,39	0,81	476,91	1,64	21,48	4,50
615200 - Entretien immobilier	1 578,28	2,58	88,00	0,30	1 490,28	NS
615510 - Entretien du matériel technique	692,76	1,13			692,76	
615520 - Entretien du matériel de transpo			379,00	1,30	-379,00	-100,00
616000 - Primes d'assurance	4 125,40	6,74	4 126,40	14,15	-1,00	-0,02
622600 - Honoraires	1 700,00	2,78	810,00	2,78	890,00	109,88
622700 - Frais d'actes et contentieux	43,24	0,07	43,18	0,15	0,06	0,14
623400 - Cadeaux à la clientèle	420,00	0,69			420,00	
624100 - Transports sur achats	429,69	0,70	103,74	0,36	325,95	314,20
625100 - Voyages et déplacements	311,69	0,51	363,24	1,25	-51,55	-14,19
625120 - FRAIS REPAS	33,80	0,06			33,80	
626000 - Frais postaux			36,85	0,13	-36,85	-100,00
626100 - Frais de télécommunication	1 173,00	1,92	1 402,69	4,81	-229,69	-16,37
627800 - Prestations de services bancaire	66,00	0,11	60,50	0,21	5,50	9,09
	33 474,90	54,72	27 611,36	94,67	5 863,54	21,24
Total	60 795,73	99,38	39 163,28	134,28	21 632,45	55,24

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	%	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE SUR M/SES & MAT	482,75	0,79	-9 967,14	-34,17	10 449,89	-104,84
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631300 - Formation continue (Trésor)			57,17	0,20	-57,17	-100,00
635120 - CFE	423,00	0,69	325,75	1,12	97,25	29,85
	423,00	0,69	382,92	1,31	40,08	10,47
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
645200 - Cotisations aux mutuelles	693,18	1,13			693,18	
645310 - Cotisations retraites (cadres)	4 527,12	7,40	4 437,36	15,21	89,76	2,02
647500 - MED/TRAVAIL-AMTER	101,30	0,17			101,30	
649000 - CICE			-858,00	-2,94	858,00	-100,00
	5 321,60	8,70	3 579,36	12,27	1 742,24	48,67
Amortissements et provisions						
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	2 396,84	3,92	2 694,12	9,24	-297,28	-11,03
	2 396,84	3,92	2 694,12	9,24	-297,28	-11,03
Autres charges						
Total	8 141,44	13,31	6 656,40	22,82	1 485,04	22,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 658,69	-12,52	-16 623,54	-57,00	8 964,85	-53,93
Produits financiers						
Charges financières						
661600 - Intérêts bancaires	636,90	1,04	1 559,68	5,35	-922,78	-59,16
	636,90	1,04	1 559,68	5,35	-922,78	-59,16
Résultat financier	-636,90	-1,04	-1 559,68	-5,35	922,78	-59,16
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-8 295,59	-13,56	-18 183,22	-62,35	9 887,63	-54,38
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-8 295,59	-13,56	-18 183,22	-62,35	9 887,63	-54,38

ANNEXE AU 08 février 2021
SASU ATELIER DE L'ANCIENNE
AU CAPITAL SOCIAL DE 9 000 EUROS
33 RUE DU MOULIN
51310 LA NOUE
SIRET N° 433 136 843 00029

MODES ET METHODES D'EVALUATION

1°) HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'images fidèles ont été respectés à partir des hypothèses de bases suivantes:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

2°) REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Générale.

3°) METHODES DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

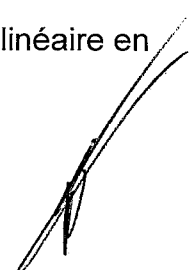
En ce qui concerne la valorisation du stock final, elle a été effectuée suivant la méthode Premier entré Premier sorti.

METHODES DE CALCULS DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

1°) AMORTISSEMENTS

Voir tableau fiscal N° 2055 "AMORTISSEMENTS"

L'amortissement économique a été pratiqué sous la forme linéaire en fonction de la durée de vie normale.



CAPITAL SOCIAL

Le tableau, ci-après, récapitule par catégories de titres composant le capital social, leur variation pendant l'exercice.

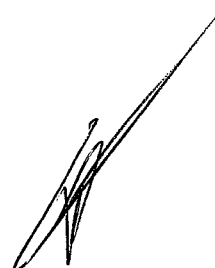
Mouvement de l'exercice

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE EN DEBUT D'EXERCICE	AUGMEN TATIONS	DIMINUTION	NOMBRE EN FIN D'EXERCICE	VALEUR NOMINALE	MONTANT
ACTIONS	90	0	0	90	100	9 000

Dettes garanties par des sûretés réelles

La récapitulation des dettes de l'entreprise garanties par des sûretés réelles (hypothèques, gage, nantissement, ...) se présente comme suit en fin d'exercice :

164 - EMPRUNT AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT .. : 0 €



SASU ATELIER DE L'ANCIENNE
AU CAPITAL SOCIAL DE 9 000 EUROS
33 RUE DU MOULIN
51310 LA NOUE
SIRET N° 433 136 843 00029

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Appelé à statuer sur les comptes de l'exercice

Clos le 30 SEPTEMBRE 2020

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la marche des affaires de notre société au cours de l'exercice et de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Au cours de cet exercice, nous avons réalisé un Chiffre d'Affaires HORS TAXE de 61 178 euros, alors que lors de l'exercice précédent il était de 29 165 euros, soit une augmentation de 32 013 euros.

Le résultat net est un déficit de (- 8 295) euros et l'affectation suivante est proposée :

- Au compte Réserves facultatives(- 8 295) euros

Rappelons par référence à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, que la société n'a distribué aucun dividende au titre de cet exercice.

Nous vous demandons de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont proposées.

Le 08 février 2021

Le Président



SASU ATELIER DE L'ANCIENNE
AU CAPITAL SOCIAL DE 9 000 EUROS
33 RUE DU MOULIN
51310 LA NOUE
SIRET N° 433 136 843 00029

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 08 FEVRIER 2021

L'an Deux Mille Vingt et un, le 08 février à 17 heures, les actionnaires de la SASU ATELIER DE L'ANCIENNE, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital social de 9 000 euros, se sont réunis au siège en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président Monsieur DARQUET Philippe.

Sont présents :

- Mr DARQUET Philippe, propriétaire de 90 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur DARQUET Philippe, président.

Le président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés, possèdent ensemble 90 actions et qu'en conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1° les récépissés des lettres recommandées de convocation.
- 2° les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires.
- 3° le rapport de gestion.
- 4° l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe.
- 5° le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020
- Examen et approbation de ces comptes et rapports.
- Affectation des résultats de l'exercice.
- Questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte, Personne ne demandant plus la parole, la Présidence met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la présidence, de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée, que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus entier à la présidence pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport de la présidence sur les conventions, approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ce rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice, tels qu'ils ont été présentés par la présidence et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat déficitaire de (- 8 295) euros.

Elle décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Au compte Réserves Facultatives(- 8 295) euros

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès verbal qui a été signé par tous les actionnaires.

